

Ci-après une sélection des meilleures réponses des candidats pour le sujet du domaine démographique et social 2023. La typographie a été modifiée afin d'améliorer la lisibilité.

Sujet N°1 : Domaine démographique et social

Questions de cadrage (7 points)

1 -En quoi consiste une projection de population ? Quelles sont les trois composantes de l'évolution d'une population utilisées pour la réaliser ?

Citez un exemple d'utilisation de ces projections dans les politiques publiques.

Une projection de population consiste à projeter les tendances passées des populations légales issues du recensement récentes sur les années à venir en mobilisant trois composantes qui sont :

- le nombre de naissances pour chaque année et sexe, via l'indice de fécondité
- le nombre de décès pour chaque année, sexe et âge, via le taux de mortalité et l'espérance de vie
- les flux migratoires (internes à la France et avec l'étranger) pour chaque année, sexe et âge.

En faisant varier ses composantes appelées hypothèses, il est possible d'obtenir différents scénarios de projection, les plus utilisés sont le scénario central et les scénarios de population basse et haute pour obtenir un intervalle plus large de population.

Les projections ne sont pas des prévisions dans la mesure où elles répètent les phénomènes récents néanmoins elles restent indispensables en terme de politiques publiques notamment concernant le besoin de structure selon les âges, comme le besoin de place en crèche ou à l'autre extrémité celui de résidences pour personnes âgées ou maison de retraite.

2 -Dans l'encadré 2, les auteurs utilisent l'écart à une moyenne. Citez un avantage et un inconvénient de cet indicateur.

L'écart à la moyenne est un indicateur facilement exploitable et lisible. On voit immédiatement si le phénomène étudié se trouve dans une situation plus ou moins favorable que la moyenne de référence.

Un inconvénient de cet indicateur est qu'il faut faire très attention au point de référence. Si la moyenne de la période de référence considérée est particulièrement élevée ou basse, il faudra en tenir compte dans l'analyse.

3 -Donnez un bénéfice et une difficulté de l'utilisation de données fournies par un partenaire extérieur au SSP. Vous argumenterez vos propos par deux exemples de collaboration de ce type.

Un des bénéfices du recours à données fournies par un partenaire extérieur au SSP est de pouvoir disposer de données de nature originale, qu'il serait difficile (voire impossible) de récupérer via une enquête. C'est par exemple le cas des données de téléphonie mobiles fournies par Orange, qui ont permis à l'Insee d'élaborer des statistiques sur les déplacements des particuliers juste avant la mise en place du confinement de la population de mars 2020.

Une des difficultés concerne l'adaptabilité des données à l'exploitation statistique et au processus de production du SSP. En effet, ces données n'ont pas à l'origine vocation à être mobilisées pour produire des statistiques publiques. L'utilisation des données de caisses, récupérées auprès des surfaces de ventes, reste ainsi limitée à un champ restreint du calcul des indices de prix à la consommation. Le calcul de ces indices nécessitent encore des relevés de prix réalisés par des enquêteurs.

4 -Citez deux processus de production du SSP utilisant des sources fiscales. Donnez pour chacune un exemple d'utilisation et son intérêt.

Fideli (Fichier Des Logements) est une source de l'Insee élaborée dans un pôle à Rennes, qui vise à concevoir un fichier exhaustif des logements. Il est conçu à partir des différentes taxes sur ceux-ci (taxe d'habitation jusqu'à sa future suppression). Elle est utilisée pour les tirages des échantillons pour les enquêtes ménages, l'intérêt étant d'avoir une base de tirage unique.

Les CA3 sont des indices de chiffre d'affaires calculés à la DSE à partir des formulaires de déclaration de montants de TVA remplis par les entreprises. Ces indices sont ensuite largement réutilisés, par exemple aux Comptes nationaux. Leur intérêt réside dans leur fiabilité qui découle de leur exhaustivité (la TVA est récoltée sur pratiquement tous les biens et services).

5 -Quelles critiques formulerez-vous à propos du graphique utilisé en figure 2 ? Citez-en deux.

Une première critique du graphique n°2 est qu'un graphique en barre cumulée permet difficilement une comparaison directe entre les différentes modalités, il aurait été préférable d'indiquer les pourcentages.

Une seconde critique est que le nombre de modalités ainsi que leur composition et leur couleur, bien qu'adaptés à une carte bivariée, est beaucoup moins compréhensible sur un graphique en barre. Le lecteur passe trop de temps à obtenir l'information, notamment si le graphique est consulté hors publication et donc sans la carte associée.

Questions de compréhension et de connaissance du sujet (6 points)

6 -Une « journée anormalement chaude » est définie dans l'étude. Proposez une autre méthode possible pour déterminer un seuil statistique.

Une autre méthode possible pour déterminer un seuil statistique serait l'utilisation des déciles. En répartissant les différentes températures relevées sur une période, on pourrait déterminer celles qui se situent dans le dernier décile, et décider de les définir anormalement élevées.

7 -Dans l'étude, il est question de personnes pauvres ; selon quel critère ces personnes sont-elles qualifiées de « pauvres » ?

Quelle autre définition de la pauvreté est évoquée dans le texte ?

Dans cette étude, les personnes pauvres sont qualifiées de « personnes les plus modestes », il est ici question de pauvreté monétaire relative. Une personne pauvre est une personne qui vit dans un ménage dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, soit 60 % du revenu médian de la population française. Mais l'étude, outre la pauvreté monétaire, mentionne aussi la pauvreté en conditions de vie, mesurée notamment par le fait d'habiter dans un logement dégradé ou insalubre.

8 -Comment expliquez-vous le fait que le pourtour méditerranéen soit pour la période 2021-2050 en jaune sur la carte en figure 1 et en rouge foncé sur la carte de l'encadré Méthodes (figure 5) ?

Le fait que le pourtour méditerranéen soit, pour la période 2021-2050, en jaune sur la carte de la figure 1 et en rouge foncé sur la carte de la figure 5 s'explique ainsi : ce n'est pas le même critère qui est ici mesuré.

- La figure 1 illustre la fréquence des journées et des nuits anormalement chaudes en juin, juillet et août. C'est un indicateur relatif.
- La figure 5 illustre, quant à elle, la fréquence estivale moyenne des nuits (et seulement des nuits) dites tropicales, c'est-à-dire dont la température reste supérieure à 20°C. Cette donnée est exprimée en valeur absolue. C'est une donnée complémentaire qui vient appuyer la mise en avant de la multiplication des températures nocturnes très élevées.

9 - Commentez en cinq lignes deux faits saillants de la pyramide des âges de l'encadré 3.

A l'horizon 2070, la population des 75 ans et plus sera nettement supérieure à celle de 2021. A l'inverse, la population de 25 ans et moins sera inférieure. Il s'agit ici d'une illustration du vieillissement de la population. Autre phénomène visible, le baby-boom, avec le nombre important de personnes âgées de 20 ans et moins en 1970.

10 - Quel titre informatif donneriez-vous à cet article ?

2/3 de la population impactée par des anomalies de chaleur estivales au cours de trente prochaines années

11 - Vous devez présenter succinctement cet article en conférence de presse. Synthétisez les principaux messages en dix à quinze lignes.

Les principaux messages pour une conférence de presse

Quel que soit le scénario climatique considéré, la France métropolitaine connaîtra au cours des trente prochaines années une augmentation du nombre de journées et de nuits anormalement chaudes.

Le territoire métropolitain sera inégalement touché par le réchauffement climatique, défini ici par les anomalies de chaleur. Ces dernières seront moins fréquentes sur les littoraux.

14 % de la population de France métropolitaine est exposée à plus de 20 jours de chaleur par été actuellement.

Dans les années à venir, 68 % des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes seront exposés à ces anomalies estivales de chaleur.

La répétition de journées et nuits anormalement chaudes augmentera les risques sanitaires. Les publics les plus vulnérables face à ces risques sont les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes les plus modestes et certains professionnels travaillant à l'extérieur.

Le réchauffement climatique peut avoir un impact sur la fréquentation touristique notamment sur le pourtour méditerranéen.

Questions de connaissance de la statistique publique (7 points)

12 - Symphonie a été ouvert il y a maintenant un peu plus d'un an. Citez trois apports de cet outil pour les agents du SSP par rapport aux anciens outils.

Symphonie (système de publications harmonisées de l'Insee) est le nouvel intranet remplaçant l'ancienne application Agora. Doté d'un visuel plus sobre et plus accessible, cet intranet apporte plusieurs améliorations significatives, notamment :

1 – Une logique de présentation centrée sur les besoins des utilisateurs avec une approche thématique et transversale (contre une approche directionnelle fondée sur les organigrammes pour les anciens outils)

2 – Une réunion des anciens intranet de l'Insee et des anciens extranets des services statistiques ministériels, un vrai gain pour les agents en poste en SSM

3 – Les espaces collaboratifs mis à disposition : les communautés permettent de travailler ensemble sur des projets communs en apportant une palette d’outils et de fonctionnalités très appréciables (calendrier, agenda, partage de documents, tableau de bord et système de gestion des tâches).

13 -Après avoir défini le répertoire Sirene, quels sont les deux principaux objectifs du programme Sirene 4 ? Donnez un autre exemple d’une mission régaliennne de la statistique publique.

Le répertoire Sirene est un répertoire inter-administratif géré par l’Insee. Il contient les entreprises, identifiées par le numéro siren, et leurs établissements identifiés par le numéro siset. Ce répertoire est mis à jour en continu avec les formalités provenant des greffes, chambres des métiers, urssaf, impôts concernant les créations, cessations et autres modifications afférentes à la vie d’une entreprise.

Un projet de refonte est en cours (SIRENE 4) qui vise à améliorer l’automatisation des déclarations d’entreprises (créations, transferts, modifications ...). Ce projet s’inscrit dans un processus plus large car plusieurs acteurs y sont concernés. La loi PACTE (Plan d’Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) prévoit la création d’un guichet unique, mettant fin aux Centres de Formalités des Entreprises (CFE). Ainsi toutes les entreprises du secteur privé et établissements publics auront un seul et unique point d’entrée pour réaliser leur formalité et ceux de manière dématérialisé.

L’INSEE gère le Répertoire National et Identification des Personnes Physiques (RNIPP) comme autre exemple de sa mission régaliennne.

14 -Définissez ce qu’est la codification automatique, à travers deux exemples d’utilisation dans le SSP. Citez un outil permettant la codification automatique.

La codification automatique permet d’attribuer un code pour un libellé de réponse à une question d’une enquête. L’automatisation peut être réalisée quand le libellé de la réponse correspond en amont à une nomenclature définie. Par exemple, on utilise la codification automatique pour les réponses correspondant à la PCS dans le questionnaires du recensement. On codifie également sur ce même questionnaire les libellés des communes du lieu de travail avec les codes géographiques officiels.

Sicore est un outil qui permet la codification automatique.

15 -Après avoir précisé les thèmes abordés lors d’un entretien professionnel, vous explicitez les principaux enjeux de cet échange. Votre réponse ne devra pas excéder quinze lignes.

Lors d’un entretien professionnel entre un agent et son supérieur hiérarchique direct sont discutés différents thèmes comme les résultats des travaux et objectifs de l’année précédente, les objectifs de l’année attendus ou encore le recensement des formations suivies l’année précédente et celles souhaitées. Lors de cet échange sont également abordés différents sujets comme le télétravail, l’environnement de travail, l’intégration dans l’équipe...

Les principaux enjeux sont donc de décrire précisément les attentes en terme d’objectifs sur les travaux et projets à venir du supérieur envers son agent ; les leviers qui pourraient être mis en place pour aider l’agent à réaliser dans les meilleures conditions ces objectifs que ce soit en terme de formations, accompagnements et enfin d’établir les points forts ou faibles du processus de travail dans l’équipe afin de toujours pointer vers une amélioration continue.

16 -De nombreux projets informatiques visent à refondre des applications existantes. Donnez trois éléments qui peuvent déclencher une refonte.

Parmi les éléments qui peuvent conduire à une refonte des applications, on peut citer :

- un changement de technologie, qui amène au remplacement d'outils vieillissants ou trop onéreux ;
- une contrainte « administrative » (par exemple le guichet unique voulu par la loi PACTE, ou encore la suppression de la taxe d'habitation) qui conduit à revoir les processus de production ;
- une volonté d'améliorer les processus, en les modernisant et en les rationalisant pour une maintenance facilitée et une plus grande évolutivité.